

L'INPI a détecté une pièce justificative  
et a procédé à son retrait dans le document.



COURSOLLE - MOUTEL  
NOTAIRES

## Marie COURSOLLE – Bernard MOUTEL

Notaires associés

Laëtitia GOURIVAUD

Notaire

### ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Laëtitia GOURIVAUD Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL Marie COURSOLLE - Bernard MOUTEL, notaires », titulaire d'un Office Notarial à OREE D'ANJOU - CHAMPTOCEAUX 10 avenue des Sept Moulins, atteste être chargé du règlement de la succession de :

### PERSONNE DECEDEE

Monsieur Gérard Henri Bernard Joseph **COUDRAIS**, en son vivant agent des télécommunications, demeurant à OREE D'ANJOU (49270) 26 Bis rue Saint Lazare CHAMPTOCEAUX.

Né à NANTES (44000), le 2 juillet 1959.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à CHAMPTOCEAUX (49270) (FRANCE), le 22 mai 2021.

### Absence de disposition de dernières volontés

Il n'est pas connu de disposition testamentaire ou autre à cause de mort émanant de la personne décédée.

### DEVOLUTION SUCCESSORALE

La dévolution successorale s'établit comme suit :

#### Héritier

Madame Marie-Anne Bernadette Henriette **COUDRAIS**, employée de commerce, épouse de Monsieur Gérard Marie Paul Thérèse **COUILLAUD**, demeurant à OREE D'ANJOU (49270) 26 rue Saint Lazare CHAMPTOCEAUX.

Née à NANTES (44000) le 23 juillet 1962.

Mariée à la mairie de CHAMPTOCEAUX (49270) le 27 juillet 1984 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Alain LEVOYER, notaire à CHAMPTOCEAUX (49270), le 25 juillet 1984.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Sa soeur.

Et ce à défaut d'enfants ou descendants d'eux, à défaut de ses père et mère, à défaut d'autres frères et sœurs ou descendants d'eux.

**QUALITES HEREDITAIRES**

Madame Marie-Anne **COULLAUD** est habile à se dire et porter héritière de Monsieur Gérard **COUDRAIS** son frère susnommé.

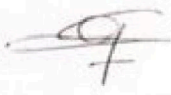
**DROITS**

En conséquence de ce qui précède, les droits respectifs de chacun des ayants droit sont les suivants :

| AYANT DROIT                       | DROITS RESPECTIFS              |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| Madame Marie-Anne <b>COULLAUD</b> | La totalité en toute propriété |

L'acte de notoriété constatant cette dévolution successorale a été reçu par Office Notarial 10 avenue des Sept Moulins à **OREE D'ANJOU - CHAMPTOCEAUX**, le 1er juillet 2021.

**EN FOI DE QUOI**, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

|  |   |
|--|---|
|  |  |
|--|---|